

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Louis PETIT, Maire.

**Présents** : M. Jean Louis PETIT, M. Gérard BERLAND, M. Eric MARECHAL, M. Hervé BERNIGAUD, M. Christian DAUVERGNE, Mme Marie-Agnès CHAUVOT, Mme Catherine TILLIER, M. Jérémy DOUHARD Mme Florence BERLAND, Mme Delphine GODARD, Mme Marie-Christine DURY, M. Patrice TARLET, M. Frédéric PRIEST

**Excusée** : Mme Lourdès DA COSTA

**Secrétaire de séance** : M. Christian DAUVERGNE

-----

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 03/03/2023**

Approuvé à l'unanimité des présents.

### **Courrier de démission d'un conseiller municipal**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission d'un conseiller, Yves GATEAUD, reçue par courrier le 23/03/2023, et exprime ses regrets quant à la perte d'un membre investi et compétent. Il tient également à remercier ce dernier pour son engagement depuis le début du mandat.

Ce dernier étant auparavant responsable de l'équipe des employés municipaux (service voirie), c'est Gérard Berland qui reprend cette tâche en l'absence de candidats.

### **Désignation et indemnité de fonction d'un élu suite à la démission du Conseiller Municipal Délégué** **013/2023**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal et prend acte du courrier de démission du Conseiller Municipal Délégué de la Commune de Vendennes-les-Charolles.

Il rappelle qu'une indemnité de fonction mensuelle était versée au Conseiller pour son travail de gestion du Personnel technique de la Commune.

Il précise que ce travail doit être maintenu et qu'il est nécessaire d'élire un autre élu du Conseil Municipal.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal :**

- **DESIGNE** Monsieur Gérard BERLAND pour assurer la fonction de gestion du Personnel technique de la Commune de Vendennes-les-Charolles.
- **PRECISE** qu'à compter du 8 avril 2023, une indemnité mensuelle lui sera versée à hauteur de 4 % de l'IBT (indice brut terminal) de l'échelle indiciaire de la fonction publique (indice brut 1027) en complément de son indemnité d'adjoint.

### **Vote des taux d'imposition 2023** **014/2023**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal :**

- **FIXE** les taux 2023 comme suit :
- **Taxe Foncière Bâtie (TFB)** : .....24,08%
- **Taxe Foncière Non Bâtie** : .....24,95%
- **Taxe d'Habitation (TH)** : .....1,72%

### **Vote du Budget Primitif 2023 de la Commune** **015/2023**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 de la Commune.

Après avoir pris connaissance et étudié les différents chapitres de cet exercice et examinés auparavant par les membres de la commission des finances, le Conseil Municipal :

➤ **ADOpte** à l'unanimité des présents, le Budget Primitif 2023 de la Commune, par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de Fonctionnement (Dépenses -Recettes) : .....733 417,47 €

- Section d'Investissement (Dépenses – Recettes) : .....628 200,00 €

### **Vote du Budget Assainissement 2023**

**016/2023**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Assainissement 2023.

Après avoir pris connaissance et étudié les différents chapitres de cet exercice et examinés auparavant par les membres de la commission des finances, le Conseil Municipal :

➤ **ADOpte** à l'unanimité des présents, le Budget Assainissement 2023, par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'Exploitation (Dépenses -Recettes) : .....29 956,20 €

- Section d'Investissement (Dépenses – Recettes) : .....14 834,91 €

### **Affectation des résultats**

Il n'y a pas de résultats à affecter

### **Création d'une Agence Postale Communale**

Suite aux derniers échanges avec La Poste, il est décidé de créer une agence postale dans le futur commerce suivant le nouveau concept proposé par La Poste. Cette dernière accorde une subvention de 30 000€ à la commune de Vendenesse lès Charolles pour son installation.

### **Création d'une Agence Postale Communale**

**017/2023**

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une précédente séance de conseil, il avait informé les membres de l'éventualité de la création d'une Agence Postale Communale. Un accord de partenariat serait conclu entre le Groupe La Poste et la Mairie qui devrait permettre d'offrir à la population un accès aux services avec des horaires adaptés à la demande.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal :**

➤ **DECIDE** la création d'une Agence Postale Communale sur la Commune de Vendenesse-les-Charolles,

➤ **SOLLICITE** une aide à l'installation de cette Agence Postale et Territoriale,

➤ **DECIDE** que la date d'ouverture de l'Agence Postale sera à déterminer,

➤ **CHARGE** Monsieur le Maire de recruter un agent,

➤ **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires et relatives à ce dossier

### **Achat parcelle lotissement**

Pas d'avancée sur le sujet

### **RIFSEEP Personnel**

Le Maire propose au conseil l'attribution d'une prime à l'attention de la secrétaire de Mairie, le Conseil vote son acceptation à l'unanimité. Pour mémoire, l'ensemble des employés municipaux de la commune bénéficient déjà de cet avantage.

## **Retraite Daniel MAILLOT**

Le Maire informe le Conseil que Daniel Maillot, employé municipal au service voirie, a fait part de son souhait de faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> Aout 2023.

La commune devra de ce fait engager très prochainement une procédure de recrutement afin de procéder à son remplacement.

## **Compte rendu de réunions (Syndicat de l'Arconce et SMAAA)**

**Concernant le syndicat de l'Arconce :** Hervé BERNIGAUD a assisté à une réunion qui s'est tenue dernièrement où concernant la commune, le sujet de déviations de conduites à Chapendy ont été abordées dans le cadre des futurs travaux de la RCEA, avec un reste à charge pour le Syndicat de l'Arconce établi à 36 000€. Ce dernier s'est assuré que les débits d'eau seront maintenus après ces travaux.

**Concernant le SMAAA :** Delphine GODARD a assisté à une réunion qui s'est tenue dernièrement. Ont été abordés principalement les montants des cotisations maintenues à 3€85 par habitant jusqu'en 2025, puis augmentées à 4€02 à partir de 2025, puis à 4€08 à partir de 2028.

## **Questions diverses**

- Assemblée générale Fourrière : La réunion est repoussée au 13 avril
- Perspective cantine : Le projet initial était établi d'un point de vue « optimiste » pour 7900 repas, le bilan intermédiaire établi en Mars fait état d'un déficit probable de plus de 800 repas.
- La commune a été informée de la création d'une nouvelle subvention d'état servant à promouvoir le dynamisme rural et pouvant s'inscrire dans son projet de commerce, et concernant la partie équipement de celui-ci.  
Une première demande a été réalisée par la mairie et le montant estimé de cette subvention pourrait s'élever à 20000€.
- Bilan de l'opération annuelle « nettoyons la nature » du 25 Mars 2023 :  
Participation d'une vingtaine de personnes malgré la météo qui ont récolté environ 1.5m<sup>3</sup> de déchets. Delphine GODARD remercie au nom du Conseil Municipal l'ensemble des participants à cette opération.  
Suite à plusieurs remarques dans ce sens, il est envisagé de décaler l'horaire de démarrage de 30min l'année prochaine.
- Bilan après-midi concert du 26 Mars 2023 : Cette manifestation a connu un beau succès avec environ 250 personnes.
- Le service « Animations, culture et patrimoine » du département a contacté la Mairie afin d'organiser une manifestation sur le site des fours à chaux. Le président de l'association de sauvegarde des fours à chaux a été informé et donne un avis plus que favorable à cette manifestation.
- Bilan de mi-mandat : le Maire présente un tableau récapitulatif des investissements réalisés depuis le début du mandat. On observe une progression significative des investissements réalisés par la commune (123205€ en 2020, 136845€ en 2021, 221621€ en 2022 et un prévisionnel de 660465€ en 2023) alors que la valeur des emprunts s'est maintenue et a même baissé (27441€ en 2020, 28890€ en 2021, 21206€ en 2022 et un prévisionnel de 24000€ en 2023). Il est même projeté une augmentation des recettes, avec la création de l'agence postale et les recettes d'exploitation des panneaux photovoltaïques qui devrait s'élever à environ 14000€ par an. De plus, le logement situé au-dessus de la salle de réunion devrait retomber dans le giron de la commune à partir d'octobre 2024, ce qui permettra de générer de nouveaux loyers à encaisser.
- Gérard BERLAND annonce une réunion avec la Communauté de Communes le 18 avril 2023 sur le pont de Biere qui enjambe la RCEA pour constater les désordres sur les garde-corps et envisager des réparations. Ce dernier fait part de son inquiétude compte tenu de l'âge de ces équipements (seulement 15 ans) et de la responsabilité de la commune sur ces ouvrages et du coût d'entretien que cela pourrait engendrer dans le futur.

Prochaine réunion de Conseil le 5 mai 2023

